



*Cabinet du Premier Ministre,
Ministre de l'Economie,
des Finances et du Budget*

République de Côte d'Ivoire
Union-Discipline-Travail

**ALLOCUTION D'OUVERTURE DE SON
EXCELLENCE MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE,
PRESIDENT DU COMITE NATIONAL POUR
L'ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES**

**A L'OCCASION DE L'ATELIER
GOUVERNEMENTAL D'IDENTIFICATION
DES REFORMES DOING BUSINESS 2017**

Version 1 corrigée le 19/09/2016

Primature, le 19 Septembre 2016, 09 heures

- **Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité ;**
- **Mesdames et Messieurs les Ministres ;**
- **Madame la Représentante Résidente de la Société Financière Internationale ;**
- **Monsieur le Directeur Général du CEPICI ;**
- **Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux, Centraux et Chefs de Service ;**
- **Chers amis des Médias ;**
- **Mesdames et Messieurs ;**

L'Atelier de ce jour est d'une haute importance dans la conduite du processus d'amélioration du climat des affaires dans notre pays, qui en est à **sa cinquième année** consécutive.

C'est pourquoi, je voudrais me réjouir de votre présence effective, signe de notre volonté commune de renforcer et de pérenniser la dynamique d'amélioration de l'environnement des affaires.

Comme vous le savez, **le Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA**, a engagé tout son Gouvernement à mener d'importantes réformes structurelles et sectorielles qui ont permis à la Côte d'Ivoire d'améliorer sa gouvernance et son environnement des Affaires.

Pour rappel et de façon non exhaustive :

- le classement de la Côte d'Ivoire dans le « **TOP 10** » **des pays les plus réformateurs au Monde, selon les rapports Doing Business 2014 et 2015 ;**
- et la progression du classement de la Côte d'Ivoire de 35 places, **passant du 177ème au 142ème rang en 20 autres réformes MCC OGP.**

Mesdames et Messieurs,

Comme vous pouvez le constater, ces résultats sont très significatifs. Cependant, dans l'attente de la publication du prochain rapport Doing Business 2017, prévu pour le mois d'Octobre 2016, il est important de rappeler que c'est seulement **cinq (05)** places que la Côte-d'Ivoire a obtenu au précédent classement, passant du **147ème** au **142ème** rang.

De fait, ce **résultat mitigé** a consacré la sortie de notre pays du « cluster » très envié des **dix (10)** pays les plus réformateurs au monde.

Nous devons donc dans ces conditions tirer toutes les leçons de cette **relative contre-performance** et reconnaître qu'il nous reste encore beaucoup à faire pour répondre aux exigences de l'émergence voulue par le Président de la République. Nous devons surtout prendre, de façon courageuse et résolue, toutes les mesures urgentes qu'impose cette situation.

En d'autres termes, il convient de s'arrêter un instant pour apprécier le chemin parcouru et accélérer la mise en œuvre de ce qui reste à faire, avec en ligne de mire, l'échéance capitale de l'émergence en 2020.

Mesdames et Messieurs,

Au regard du parcours effectué par notre pays, le constat que nous faisons aujourd'hui, est que le processus de conception et de formulation des réformes ainsi que leur mise en œuvre sont souvent **confrontés à**

de fortes difficultés qui entravent nos performances et partant, impactent négativement la compétitivité de notre économie.

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Je voudrais ici, rappeler de la manière la plus grave et la plus solennelle, le cap tel que nous l'a fixé le Président de la République dans ce domaine : « notre objectif reste de placer la Côte d'Ivoire parmi les **cinquante (50)** meilleures économies au classement Doing Business de la Banque Mondiale, au plus tard en 2019, donc bien avant 2020.

Dans le prolongement de cet objectif, je voudrais aussi relever que le Plan National de Développement 2016-2020, d'un montant de 30 000 Milliards de FCFA dont 62,5 % à financer par le secteur privé ; Plan adopté par la Côte d'Ivoire, nous engage logiquement à : « **créer**

l'un des meilleurs environnements des affaires en Afrique et dans le monde », l'objectif est donc de nous assurer les meilleures chances de mobilisation de ressources d'investissement auprès **du secteur privé national et international**, qui sont et demeureront **le principal moteur de notre croissance**.

Dans la même logique, vous vous souviendrez, Mesdames et Messieurs les Ministres que nous avons adopté, l'année dernière, la Charte pour l'amélioration de l'environnement des affaires en Côte d'Ivoire, à travers laquelle nous reconnaissons tous, l'impérieuse nécessité de l'amélioration de notre environnement des affaires.

Rappelons que cette Charte qui matérialise **l'engagement du Gouvernement** pour l'amélioration de l'environnement des affaires comporte des **engagements très clairs** et précis, invitant à la **simplification, la rationalisation et la**

dématérialisation des procédures administratives,
dans la délivrance des actes et services au public.

Dans un tel contexte, l'organisation par le CEPICI de cet atelier qui porte sur le thème « **Amélioration du climat des affaires et défis de l'émergence : quelles réformes comme levier pour l'efficacité et la transparence de l'action publique au service du Secteur privé ?** », répond donc au souci d'impliquer davantage les plus hautes autorités du pays que nous sommes. Cet atelier nous donnera aussi l'occasion de partager les meilleures pratiques mises en œuvre dans les autres régions du monde.

Cet atelier, enfin, nous permettra de **prendre des engagements fermes** au niveau de nos départements respectifs qui soient **réalistes et tenables**, notamment au niveau de la mise en œuvre de la communication et du financement.

Mesdames et Messieurs,

Il nous faut donc, dans le cadre de cet atelier, réfléchir aux remèdes à apporter aux dysfonctionnements et blocages qui entravent la bonne conduite du processus et l'atteinte de nos objectifs.

Pour ce faire, nous devons ce matin examiner avec beaucoup d'attention et de minutie l'Agenda qui va nous être présenté par le CEPICI.

L'Agenda 2017 des réformes Doing Business **est ambitieux** et faut-il le souligner, à la mesure aussi bien de notre vision que de nos objectifs.

Le présent atelier de validation de l'Agenda 2017 doit donc être l'occasion d'une évaluation, en toute objectivité, **des 58 réformes** proposées au regard de nos objectifs et de nos ambitions.

Je demande à tous de l'analyser avec le plus grand soin en vue de sa validation.

Par ailleurs, toutes les mesures nécessaires devront être prises pour **assurer la mise en œuvre diligente des réformes validées.**

Mesdames et Messieurs,

Votre leadership éclairé et vos actions à la tête de vos différents départements ministériels dans la mise en œuvre de ces réformes permettront de renforcer chaque jour davantage l'attractivité de notre pays et d'en faire à nouveau une destination privilégiée.

Je voudrais vous dire, pour terminer, que nous devons, chacun à son niveau, prendre toute la mesure de l'ampleur de la tâche à accomplir et être à la hauteur du défi à relever.

Je vous engage toutes et tous à cet exercice afin que la mise en œuvre effective de ces résultats et conclusions permettent à la Côte d'Ivoire de se hisser progressivement **au rang des 50 meilleures économies au classement Doing Business 2019.**

En invitant chacun à **redoubler de volonté et d'ardeur**, pour l'atteinte de cet objectif fixé par le Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, je déclare, en son nom, ouvert l'atelier gouvernemental sur l'amélioration de l'environnement des affaires.

Je vous remercie de votre aimable attention./-